



S3PI

Espèces Exotiques Envahissantes

24 novembre 2016

III- Les actions de la Direction territoriale

I- Présentation de Voies Navigables de France

I- Présentation de VNF

- VNF est un opérateur de l'État, sous tutelle du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
- VNF a pour **missions** principales :
 - d'exploiter, entretenir, maintenir, améliorer, étendre et promouvoir les voies navigables ;
 - de promouvoir et développer le transport fluvial et contribuer au report modal ;
 - d'assurer la gestion hydraulique des voies et, à titre accessoire, l'exploitation de l'énergie hydraulique ;
 - de concourir au développement durable et à l'aménagement du territoire ;
 - **de préserver la biodiversité et la continuité écologique ;**
 - de gérer et exploiter le domaine confié par l'État ;
 - **de conserver le patrimoine et valoriser le domaine public fluvial ;**
 - de promouvoir le tourisme fluvial et les activités nautiques ;
 - d'apporter un appui technique aux autorités de l'État en matière de police de navigation.

I- Présentation de VNF

VNF en quelques chiffres :

- 1 siège et 7 Directions territoriales
- 6700 km de réseau dont 2000 km à grand gabarit
- Plus de 2 000 ouvrages d'art
- 40 000 ha de domaine public fluvial, en bordure de voie d'eau

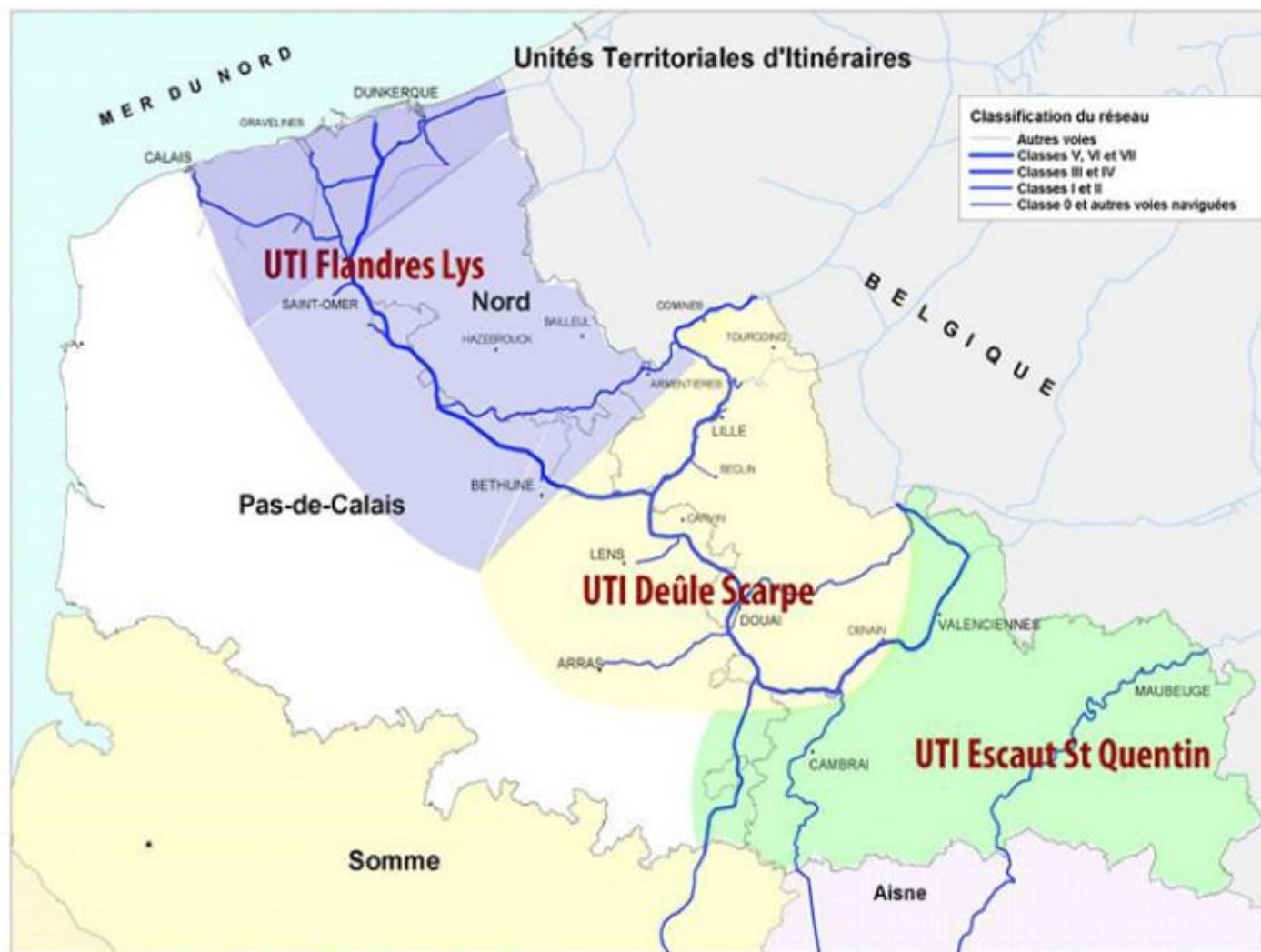
II- La Direction territoriale Nord-Pas-de-Calais

II- La direction territoriale Nord-Pas-de-Calais

La DT Nord-Pas-de-Calais en quelques chiffres :

- 1 siège et 3 UTI
- 676 km de voie d'eau dont :
 - 521 km de voies accessibles au transport de marchandises : 236 km à grand gabarit, 66 km à moyen gabarit et 219 km à petit gabarit
 - 155 km de voies touristiques
- Environ 180 sites de gestion de sédiments représentant 1 600ha
- Plus de 200 ouvrages d'art

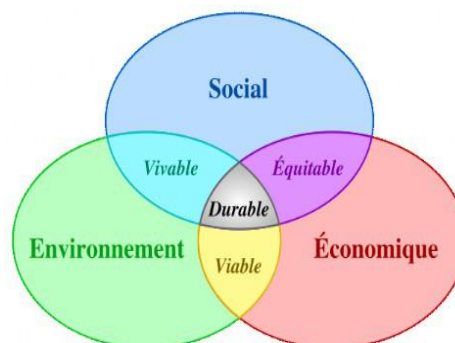
II- La direction territoriale Nord-Pas-de-Calais





Avec l'adoption des lois Grenelle du 3 août 2009 et du 12 juillet 2010 et le projet de loi sur la transition énergétique, la France a affirmé sa volonté de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 3% par an en moyenne. Cet engagement se traduit pour le secteur des transports par une politique de report modal vers les modes alternatifs à la route et à l'aérien, la part du fret non routier et non aérien devant évoluer de 14% à 25% à l'échéance 2022. La diminution des émissions de gaz à effet de serre est en effet un des enjeux majeurs du XXI^{ème} siècle, tout comme la préservation de la ressource en eau et la conservation de la

III- La politique Développement Durable



être exemplaire en intégrant concrètement et au quotidien les exigences de développement durable dans ses activités.

La mise en application de ces objectifs s'appuie sur un Système de Management Environnemental selon la norme internationale ISO 14001 basée sur le principe d'amélioration continue. Initialement obtenue en janvier 2007 et renouvelée en 2013 pour 3 ans, cette certification couvre l'ensemble des activités, produits et services liés à la gestion et l'aménagement des terrains de dépôt de l'ensemble du périmètre de la Direction territoriale du Nord - Pas de Calais de VNF.

Les principaux axes de la politique Développement Durable sont :

Le développement du transport fluvial

La région Nord-Pas-de-Calais a l'avantage de disposer d'un réseau fluvial à grand gabarit qui traverse les grandes villes de la région et les connecte au port de Dunkerque et aux ports du Bénéux via l'Escaut et l'axe Deûle-Lys. Le mode fluvial contribue ainsi au développement économique de la région. Le trafic fluvial ainsi généré dans la région Nord-Pas-de-Calais a progressé de 33% depuis 10 ans et les objectifs de report modal assignés par le Grenelle de l'Environnement sont en passe d'être atteints malgré la crise. Il convient cependant d'accompagner les évolutions de trafics et de préparer l'arrivée du canal Seine-Nord Europe. Dans son Schéma Régional d'Aménagement de la Voie d'Eau en Nord-Pas-de-Calais, la direction territoriale s'engage ainsi à contribuer à l'objectif de report modal de 25% d'ici 2022, en se fixant des objectifs ambitieux :

- moderniser et fiabiliser le réseau, dit principal, et en particulier celui à grand gabarit pour améliorer l'accessibilité du réseau aux plus grosses unités à l'horizon 2020 ;
- améliorer l'offre de service du réseau en modernisant les méthodes d'exploitation des écluses pour garantir l'ouverture du réseau grand gabarit 24h/24 à l'horizon 2020 ;
- développer le trafic fluvial sur de nouvelles filières telles que les déchets, les bio-carburants et les véhicules neufs, la logistique urbaine ;
- promouvoir la voie d'eau (communication, salons, etc.) et accompagner les porteurs de projets (aide au report modal, aides à la modernisation et à l'innovation de la cale ;
- porter les enjeux de la voie d'eau et en particulier la nécessité de mettre en place une politique foncière permettant de garantir à moyen et long terme le développement portuaire dans les projets des collectivités et leurs documents de planification.

La gestion des voies navigables respectueuse de l'environnement

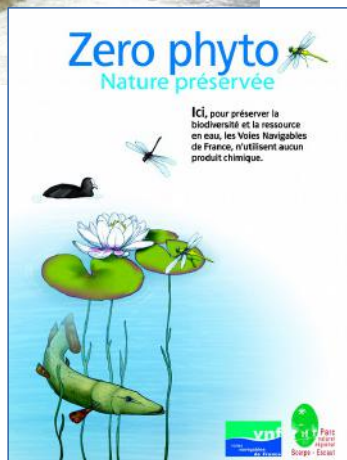
VNF a pris l'engagement de limiter l'impact environnemental des actions d'exploitation, d'entretien, de maintenance et de modernisation de son réseau. La Direction Nord-Pas de Calais s'engage à :

- optimiser la maintenance des ouvrages et l'entretien du domaine public fluvial :
 - optimiser la gestion des déchets avec comme objectif l'extension de la certification ISO 14001 à la gestion des déchets générés par VNF, d'ici 2016 ;

Quels engagements ?

Développer le transport fluvial :

- > Moderniser et fiabiliser le réseau
- > Améliorer l'offre de service du réseau (ouverture écluses 24h/24 à horizon 2020)
- > Promotion et communication de la voie d'eau.



Gérer qualitativement et quantitativement l'eau :

- > Rédaction règlements d'eau, instrumentation des prises d'eau,
- > Zéro phyto pour l'entretien du DPF et utilisation d'huiles/graisses éco-labellisées,
- > Définir et mettre en place une stratégie de réduction et d'amélioration des apports sédimentaires à horizon 2020,

Quels engagements ?

Gestion des voies navigables respectueuse de l'environnement :

- > Maîtriser les impacts des opérations de dragage et de mise en de dépôt sur l'environnement,

Certification ISO 14001 : Activité « Gestion et aménagement des sites de gestion de sédiments de Curage de VNF Nord-Pas-de-Calais »

- > Optimiser la gestion des déchets et produits dangereux (réflexion sur l'extension de la certification en 2016).

Préservation du milieu aquatique et de la biodiversité :

- > Préserver et valoriser la biodiversité,
- > Participer à la restauration des milieux aquatiques (continuité écologique).



Être État Exemple:

- > Achat Eco-Responsable,
- > Plan de Déplacement Entreprise,

Les opérations de dragage et la gestion des sites de gestion de sédiments

Mise en œuvre de la circulaire et du guide dragage de VNF

- Check-list relative à la mise en œuvre de la circulaire et du guide dragage
- Procédure « Autorisation au titre du code de l'urbanisme »
- Veille réglementaire (ICPE, bénéfice de l'antériorité) et scientifique,
- Mise en place de partenariats (ONEMA, Fédérations de pêche)



Les opérations de dragage et la gestion des sites de gestion de sédiments

- > **Mise en place d'un comité scientifique** pour étudier l'ensemble des sites de gestion de sédiments actuel vis à vis de leurs usages (compatibilité)
- > **Surveillance des sites de gestion de sédiments une fois par semestre ou une fois par an en fonction de la sensibilité du terrain** (déchets, activités indésirables, états des clôtures, etc.)



Les opérations de dragage et la gestion des sites de gestion des sédiments

- > Mise en place d'un **cahier de vie** et d'une **base de données des terrains de dépôt** (dans chaque UTI)
- > Réalisation en 2008 d'un **Schéma Directeur des Terrains de Dépôt** pour identifier nos capacités futures de mise en dépôt sur un horizon de 20 ans...



2015-2019 : Elaboration d'une stratégie de gestion et de valorisation des sédiments : Alluvio

Les opérations de dragage et la gestion des sites de gestion de sédiments

La stratégie de gestion et de valorisation des sédiments : Alluvio

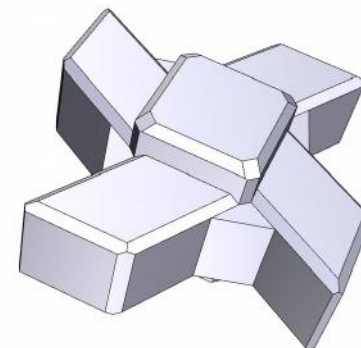
- Actualiser du SDrTD de 2008,
- Etat des lieux en matière d'apports sédimentaires, de qualité de l'eau et des sédiments,
- Estimer le volume de sédiments à draguer,
- Plan d'action apports sédimentaires,
- Plan d'action modalités de gestion des sédiments
- Plan d'action valorisation des sédiments,
- Stratégie de valorisation des sites de gestion.



Valorisation des sédiments

Participation à la recherche sur la valorisation des sédiments : Projet Sédimatériaux :

- Réalisation d'enrochements en béton-sédiments,
- Démarche partenariale



Fonds FEDER
PO 2007-2013

SEDIMATERIAUX

PROJET DE COOPÉRATION POUR L'ÉMERGENCE
DE FILIÈRES DE GESTION ET DE VALORISATION À TERRE
DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE PORTUAIRES ET FLUVIAUX



Optimisation de la gestion des déchets



- > **Mise en œuvre de la circulaire et du guide déchets de VNF**
 - Réalisation d'un **diagnostic déchets** sur l'ensemble des des activités de la batellerie,
 - **Organisations de la gestion des déchets et des décharges sauvages dans les unités territoriales d'itinéraire** (Registre, Bordereau de Suivi des Déchets Dangereux, Récépissé transport des déchets),
 - Suivi de la **gestion des déchets de chantier** (SOGED).
- > **Mise en place de déchetteries** aux écluses de Fresnes, de Douai et de Cuinchy.



Réflexion sur l'optimisation de la gestion des déchets (2016)

Lutte contre la pollution de l'eau

- > Zéro phyto :
 - Développement **des techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires,**
 - **Eco-pâturage** sur UTI Escaut Saint Quentin : Valenciennes
- > Plan d'action réduction des apports sédimentaires
- > **Guide de gestion douce du domaine public fluvial** avec le PNR Scarpe Escaut
- > Préparation à la gestion de crise (test d'urgence)



Lutte contre la pollution de l'eau



- > Utilisation de lubrifiants biodégradables, conformes aux exigences de la circulaire technique pour les opérations d'investissement et les engins neufs,
- > Réaliser un programme de conversion des équipements et circuits hydrauliques.

Préserver les milieux aquatiques et la biodiversité

Réalisation d'un **diagnostic morphologique et écologique des berges et digues** sur l'ensemble voies navigables du Nord Pas-de-Calais...



Objectifs :

- Réaliser un programme de restauration des berges et digues,
- Accroître la biodiversité,
- Améliorer la qualité de l'eau,
- Assurer la continuité écologique entre les milieux.



Préserver les milieux aquatiques et la biodiversité

- > Préservation des enjeux piscicoles :
 - développement de partenariats avec les Fédérations de pêche et l'Agence de l'eau (Études des Annexes alluviales),
 - Assurer la continuité écologique piscicole des ouvrages.

- > Étude de la mortalité par noyade de la grande faune et recensement des dispositifs existants, réalisation de remontées à faune.



Préserver les milieux aquatiques et la biodiversité

Valorisation du domaine public fluvial :

- gestion écologique,
- convention de gestion (Collectivités, Conservatoire des Espaces Naturels, Associations),
- développant des partenariats avec les acteurs du territoire : les Parcs Naturels Régionaux.



Préserver les milieux aquatiques et la biodiversité

Lutter contre les espèces exotiques envahissantes



Hydrocotyle fausse renoncule



Jussie



Renouée du Japon

IV- La lutte contre la Renouée du Japon

Renouée du Japon : les problèmes

- Impacts écologiques
- Impacts paysagers
- Impacts sur la sécurité (visibilité de la signalétique et stabilité des ouvrages)
- Impacts esthétiques (images de la voies d'eau)



Lutte contre la Renouée du Japon : les solutions mises en œuvre

- Fauchage et exportation répété
- Ecopâturage
- Bâchage – Extraction/bâchage
- Concassage/confinement/plantation



Lutte contre la Renouée du Japon : Ecopâturage

Expérimentation d'éco-pâturage sur Valenciennes



Lutte contre la Renouée du Japon : Bâchage

Expérimentation Bâchage à Cambrai



Lutte contre la Renouée du Japon : Bâchage

Expérimentation Bâchage à Valenciennes



Lutte contre la Renouée du Japon : Concassage/confinement/plantation

Expérimentation sites de gestion 107 à Fresnes sur Escaut



Lutte contre la Renouée du Japon : Concassage/confinement/plantation

Expérimentation sites de gestion 107 à Fresnes sur Escaut



Lutte contre la Renouée du Japon : Les coûts

Moyens de lutte	Coûts/ha/an
Fauchage/ramassage	6 000€
Ecopâturage	14 000€
Bâchage Extraction/Bâchage	24 800€ 178 000€
Concassage/confinement/ Plantation	30 000€

Lutte contre la Renouée du Japon : Bilan coût/avantage

Moyens de lutte	Avantages	Inconvénients
Fauchage/exportation	• Limitation de la Renouée • Coût limité	• Efficacité relative et temporaire • Bruit • Bilan carbone • Action à renouveler annuellement (durée?) • Contrainte topographique (sécurité)
Ecopâturage	• Image valorisante • Coût • Efficacité relative • Absence de contrainte topographique	• Efficacité (délai?) • Action à renouveler annuellement (durée?)
Bâchage Extraction/bâchage	• Efficacité (délai 6 à 18 mois) • Coût d'investissement unique	• Indisponibilité momentanée du foncier • Modalités de mise en œuvre conditionnant l'efficacité • Coût de mise en œuvre • Contrainte topographique
Concassage/confinement/ Plantation	• Efficacité (6 mois) • Coût • Coût d'investissement unique • Définitif	• Indisponibilité momentanée du foncier • Modalités de mise en œuvre conditionnant l'efficacité • Contrainte topographique

Lutte contre la Renouée du Japon : Bilan coût avantage

Moyens de lutte	Avantages	Inconvénients
Fauchage/exportation	• Limitation de la Renouée • Coût limité	• Efficacité relative et temporaire • Bruit • Bilan carbone • Action à renouveler annuellement (durée?) • Contrainte topographique (sécurité)
Ecopâturage	• Image valorisante • Coût • Efficacité relative • Absence de contrainte topographique	• Efficacité (délai?) • Action à renouveler annuellement (durée?)
Bâchage Extraction/bâchage	• Efficacité (délai 6 à 18 mois) • Coût d'investissement unique	• Indisponibilité momentanée du foncier • Modalités de mise en œuvre conditionnant l'efficacité • Coût de mise en œuvre • Contrainte topographique
Concassage/confinement/ Plantation	• Efficacité (6 mois) • Coût • Coût d'investissement unique • Définitif	• Indisponibilité momentanée du foncier • Modalités de mise en œuvre conditionnant l'efficacité • Contrainte topographique

Merci de votre attention...



Lagunes de Fresnes-sur-Escaut